

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 25 mars 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

L'ABANDON DES EMBRANCHEMENTS DU NATIONAL-CANADIEN ET LES EMPLOYÉS

Question n° 913—M. Douglas:

1. Combien de milles de lignes secondaires le Canadien-National a-t-il abandonnés en tout dans chaque province au cours de chacune des années suivantes: 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967?

	1963	1964	1965	1966	1967	Total
Terre-Neuve	1.4	—	—	—	—	1.4
Île du Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—	—	—	12.8	12.8
Nouveau-Brunswick	—	29.7	—	58.2	—	87.9
Québec	23.1	7.6	—	16.3	—	47.0
Ontario	20.2	54.6	42.6	23.5	1.2	142.1
Manitoba	23.3	—	30.2	—	—	53.5
Saskatchewan	24.5	—	—	—	—	24.5
Alberta	—	—	—	—	—	—
Colombie-Britannique	—	—	—	—	—	—
Total	92.5	91.9	72.8	98.0	14.0	369.2

2. Combien de ses employés réguliers le Canadien-National a-t-il mis en disponibilité dans chaque province au cours de chacune des années suivantes: 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967?

3. Combien de ses employés surnuméraires le Canadien-National a-t-il mis en disponibilité dans chaque province au cours de chacune des années suivantes: 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967?

4. Combien d'employés réguliers le Canadien-National avait-il à son service à Terre-Neuve au cours de chacune des années suivantes: 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967?

5. Combien d'employés surnuméraires le Canadien-National a-t-il embauchés à Terre-Neuve au cours de chacune des années suivantes: 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967?

M. J. A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La direction des Chemins de fer Nationaux du Canada nous communique les renseignements suivants: 1.

2 et 3. Comme la structure d'organisation de la compagnie est fondée sur l'établissement de régions et de divisions et qu'à l'exception de la division de Terre-Neuve, les frontières de ces régions et divisions ne correspondent pas à celles des provinces, la compagnie ne tient pas de registres qui pourraient permettre de répondre facilement à cette question, posée de la façon dont elle l'est. En ce qui concerne la division de Terre-Neuve, depuis 1965, la compagnie a extrait les données d'ensemble sur les mises en disponibilité de plus de 30 jours ou d'un mois complet. En 1965, en 1966 et en 1967, jusqu'au 30 novembre, les mises en disponibilité d'employés réguliers se sont respectivement élevées à 151, 269 et 150. La classification de «mise en disponibilité» n'est pas utilisée, normalement, dans le cas des employés surnuméraires.

4. Le nombre des employés réguliers nouvellement embauchés au cours des années 1965 et 1966 et de l'année 1967, jusqu'au 30 novembre, s'est élevé respectivement à 1,067, 591 et 384. En outre, le nombre des employés rappelés qui avaient été mis en disponibilité au cours de ces années ou des années antérieures pendant plus de trente jours ou d'un mois complet est respectivement de 704, 660 et 556.

5. Le nombre des employés surnuméraires nouvellement embauchés au cours des années 1965 et 1966 et de l'année 1967, jusqu'au 30 novembre est respectivement de 12, 9 et 19.

Avant 1965, on ne tenait pas de registres statistiques de ce genre pour la division de Terre-Neuve.